Hautes-Alpes
le département

VALORISATION DU PATRIMOINE AÉRONAUTIQUE

PHOTOVOLTAÏQUE : 6 000 000 € POUR DIVERSIFIER LA PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE

Conférence de presse - 24 novembre 2020

UN DOUBLE OBJECTIF

- Un rôle à jouer sur l'empreinte énergétique du territoire en développant les énergies renouvelables
- Un dynamisme de la filière air du Département à consolider et développer, avec de nouvelles activités et de nouvelles entreprises

UNE SOCIÉTÉ DÉDIÉE AU PROJET

- Une Société par actions simplifiées a été créée pour développer ce projet
- Elle regroupe le Département, l'entreprise Solstyce et Énergie partagée investissement
- Ce montage permet au Département de garder la maîtrise du projet et de s'appuyer sur l'expertise et la réactivité de spécialistes du domaine

LE DÉVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE

- 31 projets seront développés dans les trois aérodromes départementaux de Gap-Tallard, Saint-Crépin et Aspres-sur-Buëch
- 18 toitures, 7 nouveaux hangars et 6 ombrières de parkings neuves.
- 19 900 m^2 de toitures seront ainsi équipés
- pour une production annuelle de 5 000 MWh, soit la consommation moyenne de 1200 foyers hors chauffage.
- Le projet couvre ainsi les besoins en consommation électrique de l'ensemble du patrimoine du Département des Hautes-Alpes qui est de 4 000 MWh (collèges, bâtiments administratifs, techniques, culturels, etc.).
- Le montant total du projet est de 6 000 000 €

ORIGINE ET PARTICULARITÉ DES PANNEAUX

Les panneaux photovoltaïques proviennent de la société Voltec solar, fabricant français de modules photovoltaïques. Ils sont adaptés aux exigences de l'aviation civile. Ces panneaux sont équipés de verre Albarino anti-éblouissement.

VALORISATION DU PATRIMOINE AÉRONAUTIQUE & RESPONSABILITÉ SOCIALE

Conjointement à l'équipement en panneaux photovoltaïques, certaines toitures seront rénovées par le remplacement des couvertures vétustes ou le dépôt de tôles amiantées. Le protocole d'accord adopté le Département, la Société Solstyce et Energie Partagée Investissement prévoit qu'une part des travaux soit réalisée par des entreprises locales. C'est d'ores et déjà le cas avec de nombreuses prestations (études de sols, architecte et pose des panneaux du premier bâtiment). Une partie des travaux de construction à venir fait l'objet de clauses d'insertion sociale.

7 HANGARS NEUFS POUR DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS

En plus de venir gonfler la production énergétique puisqu'ils seront immédiatement équipés de panneaux photovoltaïques, les sept hangars neufs seront loués à des entreprises de la filière air à la suite d'un appel à projet. Ces entreprises viendront renforcer l'attractivité économique des trois plateformes de Gap-Tallard, Saint-Crépin et Aspres-sur-Buëch.

6 OMBRIÈRES DE PARKINGS… Y COMPRIS POUR LES AÉRONEFS

Elles auront deux utilités : abriter des voitures individuelles et l'une d'entre elles a vocation à abriter des aéronefs pour les protéger des intempéries et plus particulièrement de la grêle.

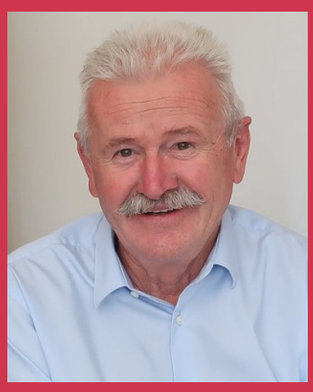

"Le Département est fier aujourd'hui de poser la première pierre d'un édifice qui va permettre tout à la fois de diversifier la production d'énergie sur notre territoire et de valoriser le patrimoine d'un fleuron de l'économie haut-alpine, sa filière Air. Le projet PV aérodromes 05 n'est pas neutre : il va permettre à lui seul de produire la totalité de l'énergie consommée par le Département pour faire fonctionner ses bâtiments publics : collèges, Maisons des solidarités et autres locaux administratifs. Une production qui vient s'ajouter aux initiatives déjà prises par la collectivité. Et notamment aux projets photovoltaïques du collège de Fontreyne, de PolyAéro ou de l'aérodrome du Chevalet, conduit avec un opérateur privé.

Le Département s'engage fortement dans la transition énergétique et fait converger ses politiques pour obtenir des résultats. Nous en avons un parfait exemple avec ce projet sur les aérodromes."

Jean-Marie Bernard, Président du Département

AU SUJET DE LA SOCIÉTÉ SOLSTYCE

Elle est spécialisée dans l'ingénierie, la construction, et l'exploitation de centrales photovoltaïques de grande puissance. Elle intervient également dans le financement de certains projets. Ses atouts résident dans ses grandes capacités techniques : multi-intégrations à l'enveloppe du bâtiment (façades, toitures, sur-toitures, verrières, brise-soleil, ombrières) ; environnements réglementaires contraignants (établissements recevant du public, installations classées pour la protection de l'environnement, immeubles grande hauteur, etc.) ; environnements techniques complexes (transformation et injection HTA, intégration sur mesure, réhabilitations lourdes, etc.)

AU SUJET DE ÉNERGIE PARTAGÉE

Depuis 2010, Energie partagée fédère, accompagne et finance les initiatives citoyennes de production d'énergie renouvelable. Son réseau d'accompagnateurs régionaux et d'adhérents épaule étroitement les particuliers et les collectivités qui se lancent dans l'aventure. Le placement en actions 100% énergie renouvelable d'Énergie Partagée réunit des milliers d'actionnaires citoyens et finance directement la transition énergétique. Plus de 70 projets ont été ainsi financés, représentant 24 millions d'euros collectés.

Hautes-Alpes le département

Solstyce Energie solaire Ingénierie & Services

ÉNERGIE PARTAGÉE

© Département des Hautes-Alpes - Service communication - Novembre 2020 - Photographies : Stéphanie CACHINERO, Thibaut DULONG-DE-ROSNAY